



Mairie de Fontenay le Vicomte

CERTIFICAT ADMINISTRATIF

Je soussignée Madame Valérie MICK RIVES, Maire de la Commune de Fontenay-le-Vicomte, certifie qu'il existe une erreur sur le nombre de conseillers présents et le nombre de votants dans les délibérations n°2025/19, 2025/20, 2025/21, 2025/22, 2025/23 et 2025/25 prises en conseil municipal du 26 juin 2025 reçues en Préfecture le 27 juin 2025, et qu'il convient d'apporter les modifications suivantes :

Nombre de présents : 9

Nombre de votants : 11

Le présent certificat est établi pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Fontenay-le-Vicomte, le 4 juillet 2025



**Le Maire,
Valérie MICK RIVES**